

Ville de Corbas
50, route de Saint-Priest
69960 CORBAS

À l'attention de Monsieur Thomas Petit
Responsable Urbanisme

Lyon, le 6 janvier 2025

Envoi électronique uniquement

N. Réf : 20241214 VILLE DE CORBAS c/ Lilian Morinon TA 2401310
Objet : **Proposition d'assistance contentieux**

Cher Monsieur,

Dans le cadre du dossier visé en objet, je fais suite à votre demande relative à l'assistance de la ville de Corbas dans le cadre du recours porté par les conjoints Morinon contre la délibération du conseil municipal de Corbas du 7 décembre 2023 approuvant le rapport n° 2 relatif à la signature d'une convention de projet urbain partenarial pour l'aménagement du secteur des "Balmes Nord" et enregistré au tribunal administratif de Lyon sous le n° 2401310.

Le tribunal a oublié de vous communiquer la procédure, vous n'avez reçu que l'ordonnance de clôture au 16 janvier 2025, soit dans peu de temps.

Les prestations attendues sont les suivantes :

- Analyse de la requête et des pièces du recours ;
- Recherches approfondies en législation, doctrine et jurisprudence ;
- Rédaction d'un mémoire en défense n°1 ;
- Suivi de la procédure.

La réalisation de cette prestation est estimée à 13 heures de travail au taux horaire de 120 euros HT soit au total 1 560 euros HT (1 872 euros TTC).

L'éventuelle rédaction d'un mémoire en défense complémentaire sera facturée 800 euros HT (960 euros TTC).

La représentation à l'audience du tribunal administratif de Lyon sera facturée 300 euros HT (360 euros TTC) si elle est souhaitée par la commune le moment venu, incluant la rédaction d'un compte-rendu.

Espérant que cette proposition vous agréera et restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous pourriez souhaiter,

Je vous prie d'agréer, Cher Monsieur mes salutations distinguées.

Sabrina Conti
Avocat associé

